

Demande d'autorisation communale

A remplir par le demandeur ou sa famille / réservé aux habitant-e-s d'Yverdon-les-Bains

Demandeur

Prénom	Date de naissance		
Nom	N° de téléphone		
Adresse	E-mail		
NPA, localité	N° de carte		
Motif de la demande	Décès	Déménagement	Facturation (adresse)

Remise des déchets ménagers au centre de collecte

Société / personne en charge	
N° immatriculation du véhicule	Date du dépôt

Estimation du poids des déchets ménagers (en kg)

Encombrants	Bois	Electroménager	Inertes (vaisselle)	Ferraille	Autre
-------------	------	----------------	---------------------	-----------	-------

- La commune prend en charge jusqu'à concurrence de 1.5 tonne, le surplus sera facturé au prix de CHF 321.45 / tonne (HT).
- Les incinérables doivent être éliminés dans les sacs taxés, sinon ils seront facturés au poids.
- Les pneus sont payants, au tarif indiqué dans la liste de prix.
- **Cette autorisation doit nous parvenir 48h avant le passage**

Signature du demandeur _____ Signature du remettant _____

A remplir par STRID (copie à envoyer au demandeur ainsi qu'à la ville)

Date _____ N° ménage _____ Signature _____